

Formation professionnelle en entreprise : le pari du gouvernement neuchâtelois

Autor(en): **Erard, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1875

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ces réseaux de soins mal aimés, mal connus

Jean-Daniel Delley • 25 juin 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14413>

Un sondage confirme que la révision de l'assurance-maladie se heurte à de fortes résistances

Le *Moniteur de la santé 2010*¹¹ révèle l'attitude ambiguë des assurés à l'égard des réseaux de soins, appelés aussi « *soins intégrés* » ou « *managed care* » (DP 1871¹²).

Le Conseil national vient d'adopter une révision de la loi sur l'assurance-maladie¹³ imposant aux caisses d'offrir à leurs assurés de tels modèles. Un modèle qui, selon l'étude de l'institut gfs¹¹, ne regroupe que 10% des assurés, tenterait 18 autres pourcents et qui séduit avant tout les jeunes entre 30 et 39 ans, alors que 58% des sondés ne s'y intéressent pas. Pourtant une large majorité (75%) reconnaît le rôle positif de la gestion intégrée des soins dans la réduction des coûts.

C'est dire la nécessité d'une politique d'information pour expliquer les avantages de ce modèle qui devrait garantir tout à

la fois une qualité élevée des soins, une gestion plus efficace des traitements et donc un meilleur contrôle des coûts. Jusqu'à présent les caisses ne se sont pas distinguées par une promotion active de ce modèle.

C'est dire aussi l'importance des incitations financières pour motiver les assurés à rallier les réseaux de soins. Le Conseil national a fixé à 10% la part des coûts de traitement à la charge des assurés d'un réseau – dans les limites du plafond actuellement fixé à 700 francs – et à 20% la part à assumer par les patients optant pour le modèle classique du libre choix du médecin. Or, toujours selon le sondage gfs, 77% des assurés refusent ce traitement différencié, favorable aux patients d'un réseau. Une attitude assez logique, puisqu'une majorité d'entre eux n'envisage pas d'adhérer à un réseau.

Les personnes sondées manifestent une certaine fatalité face à l'évolution du coût des soins: pour 85% d'entre elles, les

primes vont continuer d'augmenter. Mais 66% se déclarent opposées à ce que les assurances ne prennent plus en charge les médicaments visant à traiter les maladies bénignes. Les Helvètes reconnaissent bénéficier d'un système de santé de grande qualité, mais onéreux. Pourtant ils restent méfiants à l'égard de toute restriction dans le choix de leurs prestataires de soins et des prestations disponibles. Or chaque année, les coûts de la santé augmentent de deux milliards de francs, sans qu'on puisse pour autant constater une amélioration sensible de la santé publique.

Les soins intégrés pourraient freiner cette spirale insensée. Reste à convaincre que ce modèle n'impose pas de subir arbitrairement un thérapeute – les réseaux regroupent un grand nombre de soignants – et qu'en réunissant les compétences et les collaborations, il ne peut qu'améliorer la qualité des prestations.

Formation professionnelle en entreprise: le pari du gouvernement neuchâtelois

Lucien Erard • 1 juillet 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/14496>

Une économie à court terme qui peut se révéler coûteuse pour l'avenir

Depuis longtemps Neuchâtel offre à toutes celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de se

former à la sortie de l'école obligatoire. Pour cela il propose notamment des formations professionnelles en école là où manquent des places d'apprentissage. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat⁴ veut donner la

priorité à l'apprentissage en entreprise.

Encourager les entreprises à créer 400 places d'apprentissage supplémentaires, encourager les élèves, leurs professeurs et les

parents à choisir une formation duale, pourquoi pas. Mais le seul motif invoqué est le coût par apprenant de la filière professionnelle, 43% plus élevé à Neuchâtel qu'en moyenne suisse. Ce projet ⁵ prévoit surtout la réduction du nombre de classes et l'introduction d'un *numerus clausus* pour l'accès aux filières de formation générale: maturités académiques et spécialisées et surtout formation professionnelle en école, largement réorganisée, voire supprimée pour certaines filières. Le résultat d'une telle réforme? Une partie des élèves, ceux qui sont en plus grande difficulté, se retrouveront à 16 ans, sans plus aucune voie de formation.

Il manque surtout dans ce projet une analyse des atouts et des difficultés des formations duales. Neuchâtel, avec 58% des élèves terminant l'école obligatoire choisissant une formation professionnelle, est en dessous de la moyenne suisse. Mais vouloir faire passer le choix d'une formation professionnelle à 68% (et la part de la formation duale au sein de celle-ci de 57% à 80%), tient de l'exploit.

Il est clair que la formation en entreprise permet une meilleure adéquation avec les tâches à accomplir. L'OCDE, dans une étude comparative en cours ⁶, arrive à des conclusions positives pour la formation en emploi et en particulier pour le système suisse. Elle juge important cependant que

la formation reste la plus large possible et qu'elle donne surtout aux apprentis la capacité de poursuivre leur formation tout au long de leur existence. En effet, près de 50% des diplômés de la formation professionnelle initiale ont depuis changé de profession.

Le livre blanc ⁷ des Académies suisses des sciences

«L'éducation déterminera la compétitivité de la Suisse et son intégration dans l'environnement européen au cours des prochaines décennies. Il s'agira donc d'acquérir non seulement les connaissances requises pour les activités professionnelles, mais également une compréhension approfondie et des compétences permettant de maîtriser les défis du monde et de la société de demain.» (Extrait de l'avant-propos, voir aussi le communiqué de presse ⁸).

Plus fondamentalement, on peut se demander avec les experts de l'OCDE si la Suisse ne met pas trop l'accent sur la formation professionnelle aux dépens de la formation tertiaire (en hautes écoles). Les chiffres sont parlants: au sein de l'OCDE, au secondaire deux, l'enseignement général

représente 54% des personnes en formation (CH 36%) contre 44% (CH 64%) suivant une formation professionnelle. Pour la formation duale, ces chiffres sont de 15% pour l'OCDE mais de 58% pour la Suisse (Évaluation par l'OCDE ⁹ du système de formation professionnelle suisse, p.8). C'est également l'une des réflexions des Académies suisses des sciences dans leur livre blanc *Une éducation pour la Suisse du futur* (voir encadré).

Les experts de l'OCDE insistent aussi sur le manque d'évaluations scientifiques et sur la précarité d'un système dual qui dépend avant tout de la volonté des entreprises d'offrir suffisamment de places d'apprentissage. L'internationalisation des entreprises suisses, la charge que représente l'accueil d'apprentis pour nombre de PME, devraient amener à envisager des systèmes de formation alternative. Neuchâtel l'a compris depuis longtemps et c'est pourquoi il avait complété son système de formation en emploi par des formations en écoles là où l'on manquait de places d'apprentissage. C'était un investissement productif pour le canton, car les jeunes sans formation sont les chômeurs et les personnes à l'aide sociale de demain.

Aujourd'hui il fait machine arrière. Comment parviendra-t-il à tenir son engagement de ne laisser personne sur le carreau?